

Le Directeur,  
Chef du Corps Départemental,

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place du Général de Gaulle  
59146 PECQUENCOURT

G5/PRS/LJ/CP/19 n°14838

Affaire suivie par : Jérôme DUWEZ

Téléphone : 03-27-08-61-16

Courriel : jerome.duwez@sdis59.fr



Lille, le 25 SEP. 2019

**OBJET : MODIFICATION SIMPLIFIÉE PLU (PECQUENCOURT)**

Suite à la communication du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, l'examen des documents fournis n'appelle pas d'observation.

Néanmoins, concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), il paraît utile que les deux points suivants soient évoqués dans les annexes :

- une liste des Points d'Eau Incendie (PEI) en adéquation des PEI connus par le SDIS,
- d'une manière générale et à défaut d'un Schéma Communal de DECI, le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par l'arrêté préfectoral du 27 avril 2017 doit être respecté.

Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
L'Adjoint du Chef de Groupement Prévision,



↳ **Lieutenant-colonel Christophe HÉRITIER**

Copie :

- DDTM du Nord SEPAT/ UAT/GVD - 62 Boulevard de Belfort - CS 9007 - 59042 LILLE Cedex